

# ASFC COIN DE PLAIDOYER



ASFC

Association des services funéraires du Canada

## Rapport des relations gouvernementales

September 2024

### Le président de la ASFC, Jeff Weafer, rencontre le nouveau ministre du Travail et des Aînés et son équipe

À la suite de la démission du député Seamus O'Regan de son poste de ministre du Travail et des Aînés, laissant son portefeuille vacant, le premier ministre Justin Trudeau a nommé le ministre Steven MacKinnon à ce poste. Peu après sa nomination, Jeff Weafer a rencontré son équipe afin de présenter la FSAC à l'équipe du ministre et de discuter des enjeux auxquels font face les professionnels des services funéraires ainsi que de la façon dont le gouvernement peut mieux soutenir les Canadiens en deuil.

La discussion a porté sur les principales demandes de la FSAC, notamment l'élimination de la TPS sur les services funéraires ainsi que la restauration de la Prestation de décès du RPC de 1998 à son niveau initial de 3 580 \$, avec un indexage à l'inflation. L'équipe du ministre Steven MacKinnon s'est montrée très réceptive à ces demandes et a assuré que le ministre recevrait un compte rendu complet de la rencontre.

### Le président de la ASFC, Jeff Weafer, rencontre le député Michael Couteau

Le 26 août, le président de la FSAC, Jeff Weafer, accompagné de la directrice générale Pam Moss, a rencontré le député Michael Couteau pour discuter de son projet de loi d'initiative parlementaire, le C-397, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social.

La FSAC a remercié le député Couteau d'avoir présenté ce projet de loi visant à supprimer la TPS sur les services funéraires et pour son engagement continu sur ce dossier. La discussion a porté sur la façon dont la FSAC et le député Couteau peuvent collaborer pour assurer la cohérence des messages et renforcer nos outils de défense des intérêts, afin de sensibiliser à la fois le public et les parlementaires à l'importance du projet de loi C-397, ainsi qu'à l'impact majeur qu'aurait l'élimination de la TPS sur les services funéraires dans la vie de nombreuses familles canadiennes. Offrir un allègement fiscal pour rendre ces services plus abordables démontre une approche compatissante en matière de politique fiscale et un soutien aux Canadiens dans leurs moments les plus vulnérables.

### Plus d'information sur le projet de loi C-397

Le 12 juin, le député Michael Couteau, membre libéral de Don Valley-Est, a présenté le projet de loi C-397, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social. Ce projet de loi modifie la Loi sur la taxe d'accise afin d'éliminer la TPS/TVH sur les services funéraires. Il modifie également la Loi sur le ministère de

l'Emploi et du Développement social afin de créer un guichet unique permettant de déclarer un décès au ministre de l'Emploi et du Développement social et de transmettre l'information pertinente aux organismes partenaires.

## **La ASFC dans les médias**

Le conseil d'administration de la ASFC continue de jouer un rôle de premier plan pour s'assurer que la voix des professionnels des services funéraires soit entendue dans la conversation nationale concernant l'impact de la crise du coût de la vie sur les Canadiens à faible revenu. L'engagement médiatique de la FSAC au cours des deux derniers mois a donné les résultats suivants :

- Des directeurs de funérailles canadiens mettent en garde contre des avis de décès non autorisés (Presse canadienne, 4 août 2024)
- Le président de l'Association funéraire affirme qu'un meilleur soutien est nécessaire pour aider les familles (CBC News, 3 août 2024)

Grâce à ses interventions médiatiques continues, la FSAC continuera de mettre en lumière l'impact positif des fournisseurs de services funéraires dans leurs communautés.

## **La Chambre des communes et le Sénat amorcent la session d'automne**

Le 16 septembre, la Chambre des communes et le Sénat du Canada ont repris leurs travaux pour la session d'automne. La Chambre des communes a repris le 16 septembre et le Sénat le 17 septembre. Dès le retour des députés à Ottawa, nous avons déjà observé des changements dans l'environnement politique canadien. Voici quelques faits saillants de la session d'automne jusqu'à présent :

### **· Motion de censure**

- Le 24 septembre, Pierre Poilievre a déposé une motion de censure à la Chambre des communes. Tant le Bloc québécois que le NPD ont voté contre la motion, maintenant le gouvernement libéral au pouvoir.

### **· Fin de l'entente de soutien et de confiance entre les libéraux et le NPD**

- Jagmeet Singh, chef du NPD, a mis fin abruptement à l'entente de soutien et de confiance conclue avec les libéraux, entente qui avait permis aux libéraux de rester en poste dans le cadre du gouvernement minoritaire actuel.

### **· Mécontentement croissant au sein du caucus libéral**

- Un nombre grandissant de membres du caucus libéral se sont exprimés publiquement sur l'impopularité du premier ministre Justin Trudeau et sur le besoin d'un nouveau leadership.

### **· Départs ministériels importants**

- Le député Seamus O'Regan a démissionné de son poste de ministre du Travail et des Aînés, invoquant des raisons familiales.
- Le député Pablo Rodriguez a démissionné de son poste de ministre des Transports et a quitté le caucus libéral pour siéger comme indépendant, se préparant à briguer la direction du Parti libéral du Québec.

### **· Élections partielles du 16 septembre**

- Le Bloc québécois a remporté de façon inattendue une circonscription de la région de Montréal, qui était un bastion libéral depuis des décennies.
- Le NPD a conservé de justesse son siège d'Elmwood-Transcona au Manitoba, alors que les conservateurs gagnaient du terrain dans les sondages.